



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 janvier 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 janvier 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 janvier 2003

**Lotissements Communaux - secteur de Cholette et des Brizeaux -
approbation du D.C.E.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, M. Bernard JOURDAIN, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Bernard BELLEC donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

Excusés :

Mesdames Laroche et Lefebvre; Messieurs Guibert et Epplin ayant quitté la séance sans désigner de mandataire sont excusés à partir de cette délibération ainsi que Madame Chollet et Monsieur Tronel qui leur avaient donné pouvoir.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 janvier 2003

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Par délibération du 26 juin 2000, le Conseil Municipal a approuvé la création de deux lotissements communaux :

- dans le secteur des Brizeaux,
- dans le secteur de Cholette,

Ces deux opérations d'origine sont maintenant divisées en trois nouveaux lotissements. La réalisation en a été confiée à la SEMIE de Niort par voie de mandats et avenants aux mandats d'origine.

Un dossier de consultation des entreprises a été établi par le Cabinet NICOLET, Maître d'œuvre de ces opérations.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation des entreprises ;
- autoriser la SEMIE de Niort à lancer la procédure de consultation en vue de la désignation des entreprises et à signer les marchés à intervenir suivant trois lots :

. lot n° 1 : Voirie et Réseaux Divers

. lot n° 2 : Eclairage Public

. lot n° 3 : Espaces-Verts.

Les travaux seront réalisés suivant deux phases :

. phase n° 1 : viabilité primaire

. phase n° 2 : travaux de finition.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 1

Excusé : 6

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)